

Les quartiers sensibles de Reims face à la crise

Claude Ronez

Citer ce document / Cite this document :

Ronez Claude. Les quartiers sensibles de Reims face à la crise. In: Economie et statistique, n°294-295, Mai 1996. Regard socioéconomique sur la structuration de la ville. pp. 75-87;

doi : <https://doi.org/10.3406/estat.1996.6084>

https://www.persee.fr/doc/estat_0336-1454_1996_num_294_1_6084

Fichier pdf généré le 08/03/2023

Resumen

Los barrios sensibles de Reims frente a la crisis

Los datos sobre el empleo y la población de los barrios sensibles de Reims los diferencian mucho del resto de la ciudad : los jóvenes se enfrentan a mayores dificultades debidas a una menor escolarización y a una inserción profesional más dificultosa que en otras zonas.

En esta ciudad, los barrios sensibles son unos barrios obreros. Su población soporta tanto más la crisis industrial cuanto que no beneficia del movimiento general de terciarización de la economía. La evolución en un periodo reciente tiende a acentuar las desigualdades entre los barrios desfavorecidos y los otros : éstos, a proximidad inmediata de la aglomeración, han seguido dando la prueba de cierto dinamismo en el transcurso del ultimo decenio, contrastando así con el estancamiento o la recesión de los barrios del interior de la ciudad.

El pacto de reactivación para la ciudad de 1996 hace alarde entre sus objetivos prioritarios de la creación de nuevas actividades y de empleos suplementarios en estos barrios. En Reims antes que una mera ambición, este objetivo representa un verdadero reto respecto a la evolución de los años 1982 a 1990.

Zusammenfassung

Die schwierigen Stadtviertel von Reims vor dem Hintergrund der Krise

Die Daten über die Beschäftigung und die Bevölkerung in den schwierigen Stadtvierteln von Reims lassen erkennen, daß diese sich von der restlichen Stadt deutlich unterscheiden. Vor allem die Jugendlichen stoßen dort häufiger auf Schwierigkeiten bei der Arbeitssuche, die auf eine geringere Ausbildung und eine problematischere Eingliederung ins Berufsleben zurückzuführen sind.

Bei den schwierigen Vierteln dieser Stadt handelt es sich um Arbeiterviertel. Ihre Einwohner leiden um so mehr unter der Industriekrise, als sie nicht von der allgemeinen Tertiärisierung der Wirtschaft betroffen sind. Die in der jüngsten Zeit festgestellte Entwicklung hat die Disparitäten zwischen den benachteiligten Vierteln und den anderen Vierteln noch verstärkt. Denn letztere, insbesondere diejenigen, die sich in unmittelbarer Nähe zur Agglomeration befinden, konnten in den letzten zehn Jahren auch weiterhin eine gewisse Dynamik verzeichnen, die somit im Gegensatz zu der Stagnation oder der Rezession in den Vierteln innerhalb der Stadt steht. Vorrangige Ziele des 1996 geschaffenen Paktes zur Neubelebung der Städte ist es deshalb, in diesen Vierteln neue Tätigkeitsbereiche zu erschließen und zusätzliche Arbeitsplätze zu schaffen. In Anbetracht der zwischen 1982 und 1990 stattgefundenen Entwicklung kommt die Verwirklichung dieses Vorhabens in Reims einer echten Herausforderung gleich.

Abstract

Sensitive Reims Neighbourhoods and the Recession

Data on employment and the population in the sensitive neighbourhoods of Reims clearly distinguish these areas from the rest of the town. Young people, in particular, more often encounter problems in these neighbourhoods due to a lower level of schooling and it being more difficult to enter the labour market than elsewhere.

The sensitive neighbourhoods in this town are the working class neighbourhoods. Their inhabitants have suffered all the more from the recession in that they have not benefitted as much from the general trend towards services in the economy. The recent economic growth has tended to accentuate inequalities between underprivileged and other neighbourhoods. The other neighbourhoods, especially those in the immediate proximity of the city, have continued to be fairly dynamic over the last decade, thereby contrasting with the stagnation and recession in the inner city.

Some of the priority objectives of the 1996 recovery agreement for the town are the creation of new activities and more jobs in these neighbourhoods. In Reims, this goal is more than an ambition. It is a real challenge to reinstate the growth enjoyed from 1982 to 1990.

Résumé

Les quartiers sensibles de Reims face à la crise

Les données sur l'emploi et la population des quartiers sensibles de Reims les distinguent nettement du reste de la ville : les jeunes notamment y rencontrent plus souvent des difficultés liées à une moindre scolarisation et à une insertion professionnelle plus laborieuse qu'ailleurs.

Dans cette ville, les quartiers sensibles sont des quartiers ouvriers. Leurs habitants subissent d'autant plus la crise industrielle qu'ils ne bénéficient pas autant du mouvement général de tertiarisation de l'économie. L'évolution sur la période récente a eu tendance à accentuer les inégalités entre les quartiers défavorisés et les autres : ces derniers, notamment à la proximité immédiate de l'agglomération, ont en effet continué à faire preuve d'un certain dynamisme au cours de la dernière décennie contrastant ainsi avec la stagnation ou la récession des quartiers intérieurs à la ville.

Le pacte de relance pour la ville de 1996 affiche parmi ses objectifs prioritaires la création d'activités nouvelles et d'emplois supplémentaires dans ces quartiers. À Reims, plus qu'une ambition, cet objectif représente un véritable défi au regard de l'évolution entre 1982 et 1990.

Encadré 1

REIMS, DU CENTRE HISTORIQUE À LA PÉRIPHÉRIE

La ville de Reims a été découpée en 49 secteurs, regroupés en 28 quartiers. La carte superpose leur délimitation et les périodes d'urbanisation de la ville.

Le statut d'occupation du logement, le type d'immeuble et la période de construction permettent de retracer les différentes étapes de l'urbanisation (cf. carte).

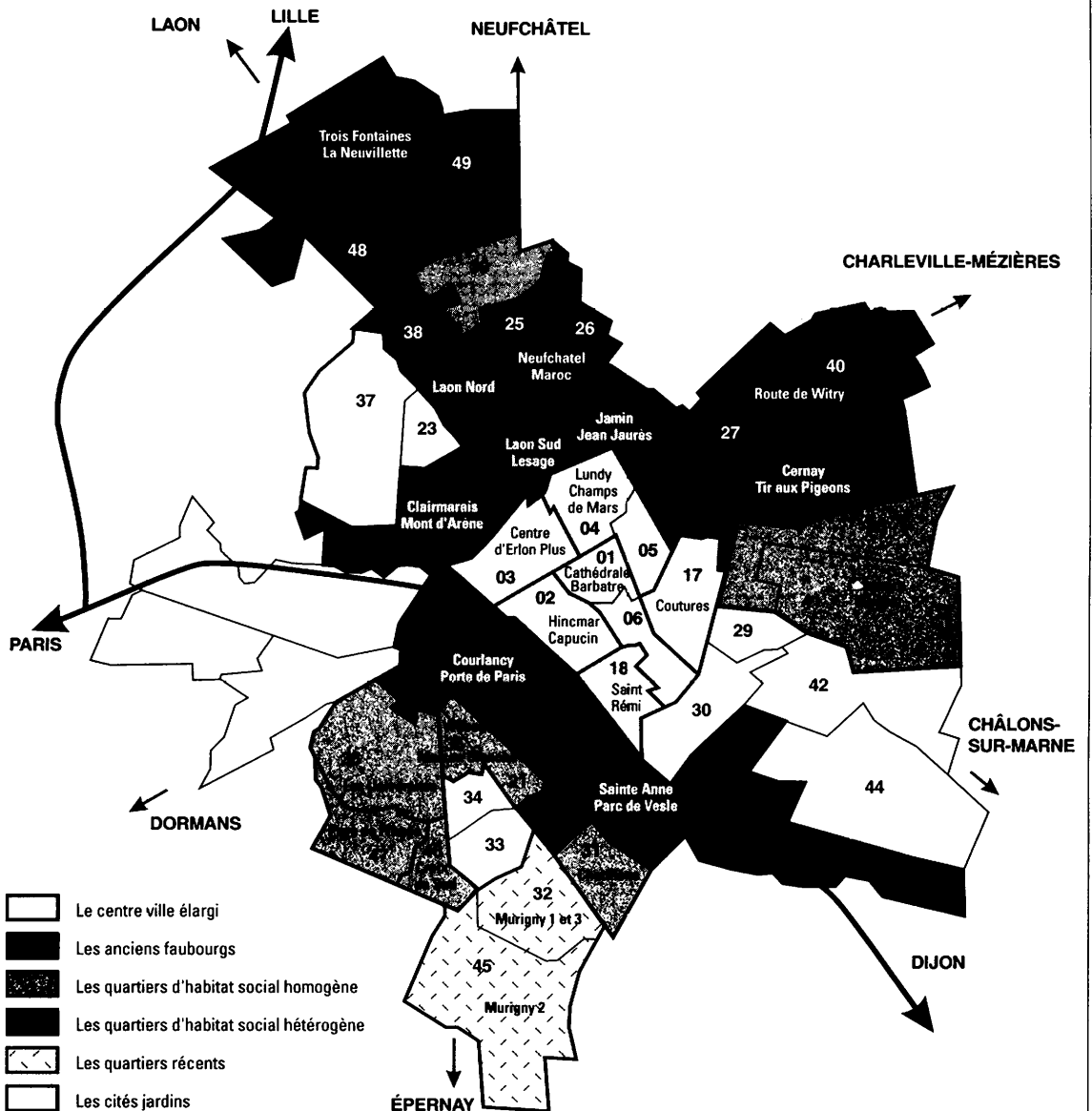
L'habitat pavillonnaire et les zones d'activités économiques

Le premier groupe associe deux types de quartiers : des quartiers à dominante d'habitat pavillonnaire et d'autres où l'habitat est éparé mais où sont implantées de nombreuses activités économiques. Les

cités édifiées au lendemain de la Première Guerre mondiale par le Foyer Rémois : cités Charles Arnoud et du Chemin Vert, et l'Office public d'habitation à bon marché : cité Maison Blanche appartiennent au premier sous-ensemble au tissu bâti presque exclusivement composé de maisons individuelles.

L'évolution démographique de ce premier sous-ensemble a été défavorable entre 1982 et 1990. Ces quartiers à dominante d'activités économiques constituent le second sous-ensemble du premier groupe de la typologie. Les activités concernées sont très diversifiées : industrielles comme dans le quartier correspondant au pôle technologique « Farman », zone industrielle exclusivement artisanales comme la zone de « la Neuville

Les périodes d'urbanisation des quartiers rémois



Encadré 1 (suite)

activités », universitaires comme le quartier « Fac des Sciences » et hospitalière (quartier « Hôpital Debré ») sans oublier le quartier de « Maison de champagne ».

Moins dense par définition que le premier sous-ensemble, ce deuxième sous-ensemble de quartiers a eu une évolution des plus défavorables encore. Il a perdu près du quart de ses habitants, déjà peu nombreux en 1982.

La première génération de grands ensembles

Le second groupe comprend cinq quartiers qui se caractérisent par l'époque de construction des logements qui correspond à la phase de croissance des années 1954-1965. C'est l'époque des premières grandes opérations de logements concernant tout un quartier. Leur localisation met en évidence une urbanisation à la périphérie des faubourg Sud et Est, là où la ville s'était arrêtée après les conflits mondiaux ou au Nord, sur les franges du tissu de l'entre-deux-guerres.

Cette première génération de grands ensembles se singularise par une proportion importante d'immeubles qui comportent entre 10 et 19 logements. Près de 53 % des immeubles de ce second groupe sont de cette taille alors que la moyenne rémoise n'atteint que 25 %.

La dernière caractéristique de ce groupe est la très forte proportion d'immeubles collectifs en location à statut social : trois logements sur quatre sont des HLM.

En 1990, le nombre d'habitants de l'ensemble des cinq quartiers atteint 21 500 habitants. Sa population a baissé de 10 % entre 1982 et 1990.

Les quartiers neufs d'habitat social périphériques

Les caractéristiques des quartiers réunis dans le troisième groupe de la typologie rappellent celles du groupe précédent, notamment la forte proportion de logements HLM. Leur spécificité réside dans l'époque d'urbanisation qui est plus récente, avec des opérations de grandes envergures. Ils portent aussi la trace de la période où la construction des immeubles de petites tailles n'était plus de mise. C'est dans ce groupe que les proportions d'immeubles de grandes tailles – 19 logements et plus – sont les plus fortes. Figurent dans ce groupe, mais pas uniquement, les quartiers grands-ensembles souvent appelés ZUP. Le quartier « Saint Rémi » appartient à ce groupe dans la mesure où il est du type « grand ensemble », bien qu'il constitue une exception par sa localisation proche du centre ville et par la nature des constructions majoritairement édifiées par des promoteurs privés.

Ce troisième groupe a notoirement contribué à l'accroissement de la population rémoise entre 1982 et 1990, puisqu'il bénéficie d'une croissance démographique de 10,5 % au cours de cette période. Enfin, chaque quartier compte une population comprise entre 5 000 et 10 000 habitants, une forte densité de peuplement étant une caractéristique des quartiers « grands ensembles ».

Le centre ville et les anciens faubourgs

Le quatrième groupe comprend les quartiers les plus anciens du centre ville ainsi que des faubourgs édifiés à la fin du siècle dernier.

Depuis l'achèvement des zones d'urbanisation périphériques, la construction neuve s'est récemment recentrée sur ces quartiers appelés « anciens faubourgs » où des opérations d'urbanisme d'échelle plus réduite sont réalisées sur les opportunités foncières. Simultanément, la municipalité a encouragé la réhabilitation de l'habitat existant en mettant en place des quartiers Programmés d'Amélioration de l'Habitat, le quartier « Laon-Zola » par exemple.

Les quartiers des anciens faubourgs qui n'ont pas bénéficié d'opérations de réhabilitation de l'habitat (OPAH) se caractérisent par une certaine stagnation de leur population. Globalement, ils gagnent 1,5 % de population soit moins de 500 personnes. Ils regroupent environ 30 000 habitants en 1990. En revanche, les quartiers du centre ville et des faubourgs qui ont bénéficié des opérations de réhabilitation enregistrent une croissance de leur population. Les pourcentages correspondant sont de 9,5 % et de 10,8 %, soit respectivement 1 750 et 1 130 personnes. Le nombre d'habitants correspondant est respectivement de 20 000 et 11 500 personnes en 1990.

Près de deux résidences principales sur trois des quartiers du « Centre ville » et des « Anciens faubourgs » datent d'avant 1948. Malgré l'importance des logements anciens, les propriétaires et les logements du secteur locatif privé sont plus fortement représentés dans cette zone rémoise (33 % de propriétaires contre 27 % au niveau communal, et un logement sur deux dans le secteur locatif privé contre moins d'un sur trois au niveau communal). Enfin, à l'intérieur de ce groupe, la part du secteur locatif privé différencie les quartiers du « Centre ville » de ceux des « anciens faubourgs » : respectivement 56 % et 40 %. Les quartiers réhabilités connaissent de ce point de vue une situation semblable à celle du centre ville.

Le tissu intermédiaire entre centre et périphérie

Les quartiers du dernier groupe comportent principalement des espaces urbanisés au cours de l'entre-deux-guerres : et mêlant l'habitat individuel à de petits immeubles collectifs conformément aux tendances de cette époque. Tous présentent la caractéristique d'avoir bénéficié d'opérations de constructions neuves. Celles-ci correspondent soit aux premiers grands ensembles collectifs de petite taille réalisés dans les quatre années 1954-1965 – les quartiers « Jamins » ou « Tunisie » par exemple – soit à des opérations plus récentes réalisées durant la période 1975-1985 sur des friches industrielles de vastes superficies (quartier « Courlancy », « Coutures » par exemple).

Étant donné les poids démographiques respectifs des deux sous-ensembles, la population de ce groupe baisse légèrement de 1,9 %, soit 600 personnes.

et sont situés également à la périphérie du territoire communal. Ce sont les quartiers « Wilson » et « Orgeval ». Le premier des deux a bénéficié dans le passé des opérations d'Habitat et Vie Sociale (HVS) et le second de la politique DSQ (cf. encadré 2). Les quartiers « Les Universités », « Pays de France » et « Croix du Sud » qui forment le quartier « Croix Rouge » étaient la principale préoccupation du premier contrat de ville. S'ajoutent aux précédents le quartier « Route de Vitry », unanimement considéré par les travailleurs sociaux comme étant un quartier confronté à des difficultés, et les quartiers « Europe » et « Chatillons » à suivre étroitement aux yeux des responsables du contrat de ville.

Les quartiers sensibles « pauvres parmi d'autres quartiers pauvres »

Il est possible de comparer les quartiers sur le plan de la composition socioprofessionnelle de la population qui y réside : la proximité de deux d'entre eux signifie alors que leur profil socio-économique est peu différent. Une telle typologie a été réalisée par Nicole Tabard (1993a et 1993b). Elle a servi à porter une appréciation sur

les quartiers prioritaires (Castellan *et al.*, 1992) retenus par la Délégation Interministérielle de la Ville (DIV). La plus grande part des différences s'explique par la position de chaque quartier sur un axe traduisant les inégalités sociales : cette « échelle des inégalités » est en effet l'axe d'inertie principale d'une analyse des données ;

Encadré 2

LES OPÉRATIONS HABITAT ET VIE SOCIALE (HVS)

Le comité interministériel Habitat et Vie Sociale a été créé en 1977. Il succède au groupe du même nom qui a vu le jour au début des années soixante-dix. Il regroupe des fonctionnaires, des travailleurs sociaux, des sociologues et des maîtres d'ouvrage qui réfléchissent à la conception des grands ensembles, aux rôles des équipements collectifs et à la gestion des logements.

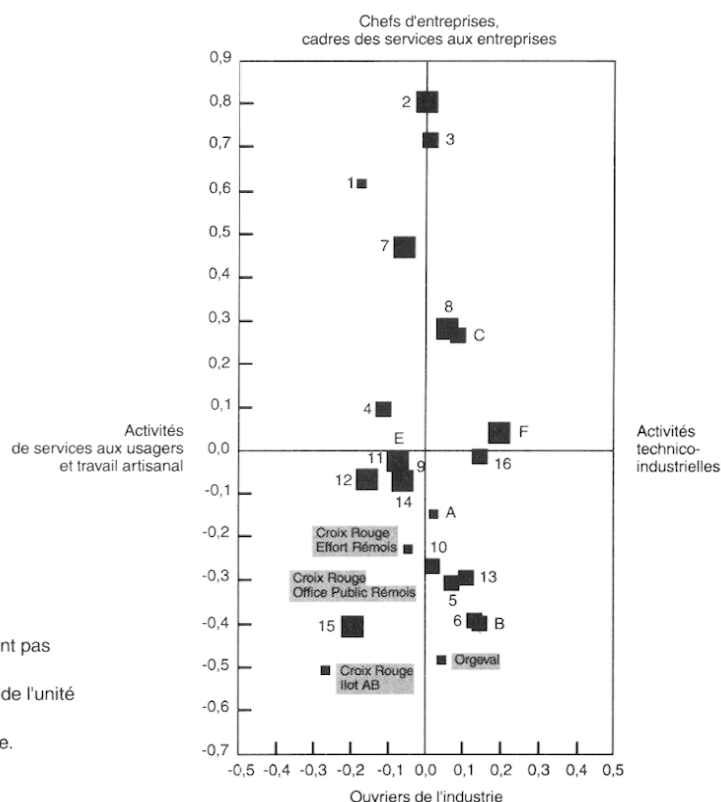
Le dispositif DSQ mis en place de 1982 et 1983, préconisé dans le rapport Dubedout, repose sur la bilan des procédures antérieures : HVS, Opérations Programmées de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI) (Levy, 1988).

GRAPHIQUE I

Profil socioéconomique des unités géographiques de Reims

- A : Orgeval - Neufchâtel
- B : Orgeval
- C et D : Soleil couchant - Hippodrome
- E : Maison-Blanche
- F : Hôpitaux
- 1 : Centre élargi
- 2 : Esplanade Cérès
- 3 : Vesle
- 4 : Courlancy - Sainte Anne
- 5 : Les Essilards
- 6 : Châtillons
- 7 : Le Barbâtre
- 8 : Foyer rémois
- 9 : Europe
- 10 : Pont de Vitry
- 11 : Jean Jaurès
- 12 : Zola
- 13 : Faubourg Laon
- 14 : Clairmarais
- 15 : Wilson
- 16 : Val de Murigny

- À Reims, les unités géographiques ne correspondent pas toujours à des quartiers au sens Insee.
- La taille des points est proportionnelle aux effectifs de l'unité géographique.
- En grisé : quartiers relevant de la politique de la ville.



Source : recensement de la population de 1990 (sondage au quart).

elle oppose les quartiers où sont prépondérants les ouvriers de l'industrie à ceux où résident les cadres des services aux entreprises ainsi que les chefs d'entreprises. La projection des quartiers sur l'échelle des inégalités montre que celles-ci sont importantes. Reims fait en effet partie des sept villes françaises où elles sont le plus marquées (Ronez et Tabard, 1994). Les quartiers sensibles retenus par la politique de la ville sont bien situés en bas de « l'échelle des inégalités », mais ils ne sont pas les seuls (cf. graphique I). D'autres quartiers non retenus par le politique de la ville sont situés, dans l'analyse des données, au voisinage des quartiers retenus.

Quartier sensible, quartier jeune

Les jeunes rémois âgés de moins de 25 ans représentent 40 % de la population totale de la commune. Cette moyenne se trouve dépassée dans dix des 26 quartiers rémois. Sept d'entre eux appartiennent aux quartiers sensibles ; le quartier « Europe » fait exception.

La composition sociale plus défavorisée des quartiers en difficulté est reflétée par la composition du milieu familial où évoluent les enfants. Les familles monoparentales sont plus nombreuses en proportion dans les quar-

tiers sensibles : elles représentent 11 % des ménages contre 8 % dans l'ensemble de la commune. Dans plus d'un cas sur cinq, les mères seules de ces quartiers n'exercent pas d'activité professionnelle contre une sur six pour l'ensemble de la commune. Ainsi les familles monoparentales sont-elles plus nombreuses dans ces quartiers à ne disposer pour toutes ressources que des prestations sociales et des aides financières.

Les jeunes de moins de 25 ans (cf. tableau 1) vivant avec leurs deux parents ont un père ouvrier deux fois sur trois, contre une fois sur deux pour la ville dans son ensemble. À l'inverse, les pères des catégories cadres et des professions intermédiaires sont sous-représentés : 18 % contre 32 % dans l'ensemble de la ville. À milieu social donné, il est également moins fréquent, dans ces zones, que la mère exerce une profession. C'est particulièrement net lorsque le père est ouvrier : la mère travaille dans un cas sur quatre seulement, alors que cette proportion est d'une famille sur trois dans l'ensemble de la commune. Un nombre important d'enfants à élever explique que la mère reste à la maison : 44 % des jeunes de ces zones dont la mère est au foyer vivent dans une famille nombreuse (famille de quatre enfants et plus) ; cette proportion n'est que de 34 % dans l'ensemble de la commune.

Tableau 1

Les jeunes des quartiers sensibles selon l'âge et le mode de cohabitation

Mode de cohabitation	Moins de 11 ans		De 11 à 16 ans		De 17 à 19 ans		De 20 à 24 ans		Ensemble des quartiers sensibles		Commune de Reims	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Enfants d'un couple	9 096	84,2	4 072	77,8	2 232	69,0	2 092	26,9	17 492	64,7	44 980	63,6
Enfants d'une famille monoparentale	1 532	14,2	1 072	20,5	656	20,3	712	9,2	3 972	14,7	8 612	12,2
Adulte d'un couple ou d'une famille monoparentale	-	-	-	-	80	2,5	2 352	30,3	2 432	9,0	5 908	8,3
Personnes qui vivent hors famille	152	1,4	92	1,7	132	4,1	868	11,2	1 244	4,6	3 512	5,0
Personnes seules	-	-	-	-	64	2,0	1 348	17,3	1 412	5,2	4 776	6,7
Personnes qui vivent hors ménage	16	-	-	-	72	2,2	396	5,1	484	1,8	2 977	4,2
Total	10 796	100,0	5 236	100,0	3 236	100,0	7 768	100,0	27 036	100,0	70 765	100,0

Source : recensement de la population de 1990 (sondage au quart).

Près d'un jeune chômeur sur deux réside dans un quartier sensible

En matière de formation, les jeunes des quartiers sensibles cumulent plusieurs handicaps tendant à aggraver la difficulté de leur insertion sur le marché du travail : la scolarisation est

plus faible et on compte davantage de non-diplômés (cf. encadré 3). La scolarisation tend cependant à progresser : le nombre d'élèves et d'étudiants a augmenté à un rythme voisin de celui enregistré au niveau communal. Toutefois, il est possible que cette évolution ne prenne pas la même signification dans les quar-

Encadré 3

CHAQUE QUARTIER SENSIBLE EST UN « CAS PARTICULIER »

La situation des huit quartiers sensibles n'est pas la même lorsqu'on les étudie selon chacun des domaines privilégiés par la politique de la ville : emploi et chômage, difficultés des jeunes, concentration des populations exposées et niveau de formation de la population. On peut classer les quartiers en pondérant chaque critère.

« Orgeval », « Wilson » et « Route de Witry » apparaissent comme les plus défavorisés. À l'opposé, « les Universités » a un profil voisin de celui de la commune tout entière. Entre ces deux extrêmes s'ordonnent par ordre de difficultés décroissantes « Pays de France » (proche des trois quartiers les plus défavorisés), « Chatillons », « Croix du Sud » et « Europe » (les deux derniers proches du quartier « les Universités »).

« Orgeval » se distingue par le faible taux de scolarisation des jeunes qui y résident : 38,3 % pour les 17-24 ans. C'est aussi, parmi les quartiers sensibles, celui où la proportion de jeunes non diplômés est la plus importante : 25,4 % contre 15 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers. Chômage et activité y sont très élevés chez les 17-29 ans : 29 % sont au chômage et 45 % sont des actifs occupés.

« Wilson » est second pour le taux de scolarisation des 17-24 ans, supérieur d'un point à la moyenne des huit quartiers sensibles. La proportion de jeunes non diplômés est à peine supérieure à la moyenne. néanmoins, le taux de chômage est aussi élevé que celui d'« Orgeval ». Il semble bien qu'ici la scolarisation prolongée recouvre en réalité une rétention assez marquée.

« Route de Witry » diffère des deux précédents. Le taux de chômage des jeunes de 17 à 29 ans y est le plus élevé (34 %), et le taux d'actifs occupés le plus bas (19 %), cela malgré un taux de scolarisation proche de la moyenne des huit quartiers en difficulté.

« Pays de France » se caractérise par un taux de chômage particulièrement élevé (31,5 %) ; alors qu'à « Chatillons », le taux d'actifs occupés des 17-29 ans est supérieur à celui observé à l'échelon communal (et donc, *a fortiori*, au taux moyen des quartiers en difficulté).

Le quartier « Les Universités » est celui où les jeunes rencontrent le moins de difficultés. Il le doit à une scolarisation plus élevée des adolescents de 17

à 24 ans non seulement par rapport à l'ensemble des quartiers sensibles mais aussi par rapport à la situation de la commune tout entière, à cause de la présence de logements étudiants. Le constat est le même en ce qui concerne les jeunes sortis du système scolaire sans diplôme. Dès lors, le taux de chômage des jeunes de 17 à 29 ans, parmi les plus faibles, s'apparente au taux moyen rémois. Enfin, la plus forte scolarisation explique que les actifs occupés sont relativement moins nombreux non seulement par rapport à la moyenne des quartiers sensibles mais aussi par rapport à l'échelon communal. Moins favorisés, les quartiers « Croix du Sud » et « Europe » sont assez proches du quartier précédent.

Non-diplômés et chômage longue durée

On sait qu'un niveau de diplôme élevé accroît les chances de trouver un emploi, même si à diplôme égal, les chances d'accéder à l'emploi sont plus faibles aujourd'hui qu'elles ne l'étaient hier. L'importance des diplômés d'un CAP ou d'un BEP dans la population totale varie peu d'un quartier à l'autre (environ 20 %). Les différences concernent principalement les non-diplômés et les personnes qui possèdent un diplôme égal ou supérieur au baccalauréat. Les non-diplômés représentent 28 % de la population totale des quartiers sensibles, mais ils ne sont que 17 % dans le quartier « Les Universités » contre 39 % à « Wilson » et à « Orgeval », deux quartiers bénéficiaires de la politique de la ville dans le passé. « Croix du Sud », « Europe » et « Pays de France » comptent entre 22 et 25 % de non-diplômés, alors que cette proportion est de 34 % à « Chatillons » et 31 % à « Route de Witry ».

La proportion de chômeurs de longue durée (un an ou plus) dans le chômage total contribue également à caractériser certains quartiers. En moyenne, les quartiers sensibles (48 %) se distinguent peu de la commune (46,5 %). Toutefois, « Croix du Sud », « Pays de France » et « Les Universités » connaissent une situation moins défavorable que les autres quartiers sensibles et même que la commune toute entière. À l'autre extrémité, « Route de Witry » et « Wilson » affichent des proportions de 54 % et de 53 %. « Orgeval », « Chatillons » et « Europe » s'apparentent à la moyenne avec une importance relative des chômeurs de longue durée de l'ordre de 48 %. Enfin, les différences entre quartiers sont faibles lorsqu'on considère le poids des emplois précaires dans l'ensemble des emplois.

tiers sensibles en raison d'une rétention plus importante par le système scolaire de jeunes voués au chômage au terme de leur scolarité. Certes, le nombre de chômeurs âgés de moins de 25 ans a diminué dans les quartiers sensibles comme à l'échelon communal (cf. tableau 2), mais de manière moins importante. Simultanément, l'effectif des personnes au chômage âgées de 25 à 29 ans a augmenté de plus de moitié dans ces quartiers contre un tiers à Reims. Au total, les évolutions du nombre de chômeurs âgés de 17 à 29 ans ont divergé entre les zones défavorisées et les autres (+ 4 % contre - 8 % pour Reims). Aussi le taux de chômage des jeunes entre 17 et 29 ans est-il nettement plus élevé dans ces quartiers (24 % contre 19 %). En

1990, 47 % des jeunes demandeurs d'emploi habitent un quartier en difficulté. Ce chômage est, plus qu'ailleurs, un chômage de longue durée : il y concerne 33 % des jeunes contre 27 % au niveau rémois. Cet écart est encore plus marqué pour les jeunes qui ont à faire vivre une famille (38 % contre 23 %).

La perte d'un emploi industriel sur deux concerne un habitant de ces quartiers

Les quartiers sensibles comptent plus d'ouvriers que les autres quartiers rémois. Sur 21 850 actifs y résidant et ayant un emploi, près d'un sur trois exerce un emploi dans l'industrie

Tableau 2

Emploi et chômage...

A – ... dans les quartiers sensibles

Tranches d'âges	Actifs ayant un emploi			Chômeurs			Population active		
	1990	1982	Variations	1990	1982	Variations	1990	1982	Variations
17 à 24 ans	3 192	3 906	- 714	1 404	1 644	- 240	4 596	5 550	- 954
25 à 29 ans	4 187	4 796	- 609	984	650	+ 334	5 171	5 446	- 275
17 à 29 ans	7 379	8 702	- 1 323	2 388	2 294	+ 94	9 767	10 996	- 1 229
30 à 49 ans	11 416	12 069	- 653	1 777	1 089	+ 688	13 193	13 158	+ 35
50 à 54 ans	1 791	1 914	- 123	224	133	+ 91	2 015	2 047	- 32
55 à 59 ans	1 147	1 247	- 100	251	135	+ 116	1 398	1 382	+ 16
60 à 64 ans	272	336	- 64	46	53	- 7	318	389	- 71
Total	22 005	24 268	- 2 263	4 686	3 704	+ 982	26 691	27 972	- 1 281

B – ... dans la commune de Reims

Tranches d'âges	Actifs ayant un emploi			Chômeurs			Population active		
	1990	1982	Variations	1990	1982	Variations	1990	1982	Variations
17 à 24 ans	8 808	10 802	- 1 994	2 989	3 961	- 972	11 797	14 763	- 2 966
25 à 29 ans	12 662	13 096	- 434	2 096	1 595	+ 501	14 758	14 691	+ 67
17 à 29 ans	21 470	23 898	- 2 428	5 085	5 556	- 471	26 555	29 454	- 2 899
30 à 49 ans	37 942	33 626	+ 4 316	4 467	2 805	+ 1 662	42 409	36 431	+ 5 978
50 à 54 ans	5 601	6 201	- 600	688	462	+ 226	6 289	6 663	- 374
55 à 59 ans	3 899	4 915	- 1 016	712	493	+ 219	4 611	5 408	- 747
60 à 64 ans	1 121	1 660	- 539	150	202	- 52	1 271	1 862	- 591
Total	70 033	70 300	- 267	11 102	9 518	+ 1 584	81 135	79 818	- 1 317

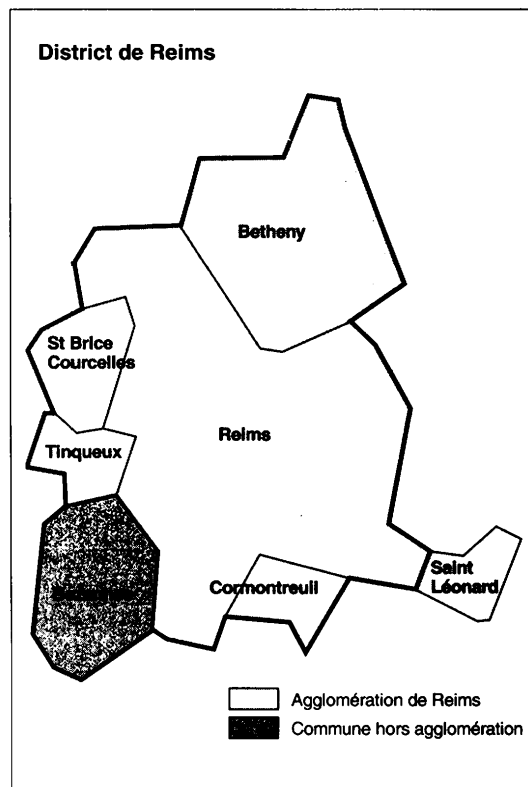
Sources : recensements de la population de 1982 et 1990 (exhaustif).

LA ZONE D'ATTRACTION DU CONTRAT DE VILLE DE REIMS

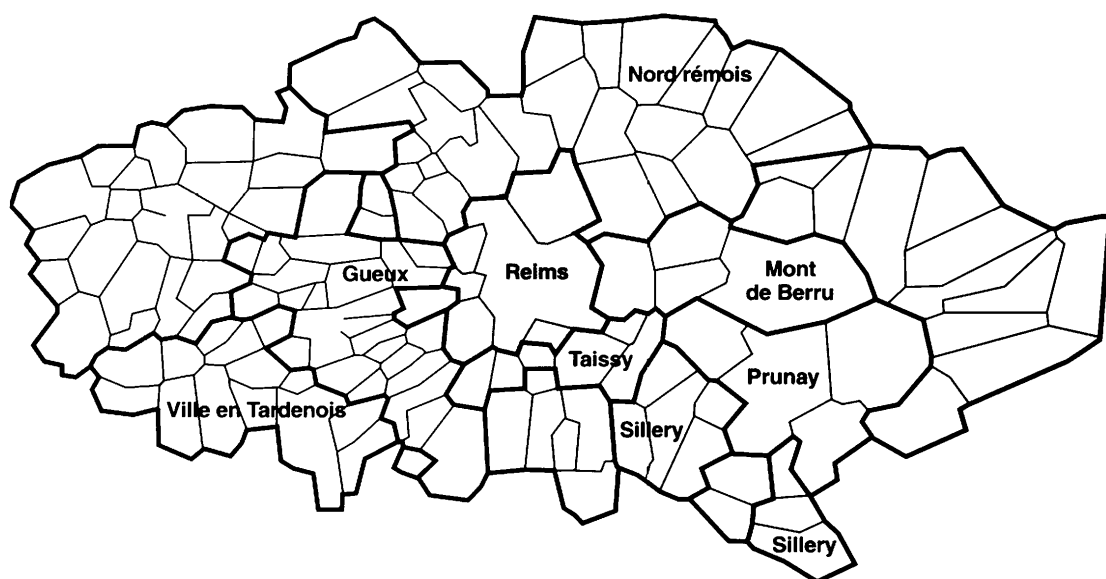
« Le point de départ de la démarche du Développement Social Urbain (DSU) doit être la géographie prioritaire, dans le cadre de laquelle des actions thématiques seront prévues... ».

C'est en ces termes que la déclaration d'intention relative au second contrat de ville couvrant la période 1994-1998 réaffirme la préoccupation des quartiers sensibles en l'évoquant en des termes plus neutres. Mais, le même document précise par ailleurs que « le contrat de ville sera la résultante du croisement entre la logique territoriale et la logique thématique, ces composantes étant de nature à optimiser la dynamique DSU ». Enfin, le chapitre VI du même document consacré au partenariat rappelle que « dans un souci de cohérence, il pourra être opportun d'associer d'autres communes ou regroupements de communes, selon les domaines abordés et au fur et à mesure des besoins... En conséquence, il sera possible d'admettre un périmètre élargi, à géométrie variable selon les domaines d'intervention ».

La logique privilégiée par les responsables du contrat de Ville est celle du partenariat institutionnel parmi l'intercommunalité. La zone d'attraction retenue à des fins de connaissances, c'est-à-dire d'études et de diagnostics regroupe le district de Reims qui correspond à une commune près à l'agglomération rémoise définie au sens Insee, ainsi que l'ensemble des districts qui « entourent » celui de la ville pôle. S'y ajoutent enfin 48 communes de telle manière que l'ensemble corresponde à quelques exceptions au SDAU dans sa définition de 1975. Ce dernier zonage est la zone d'étude utilisée par l'agence d'urbanisme de la ville (cf. carte).



Les districts de la zone du contrat de ville



ou dans le BTP contre 26 % dans le reste de la commune, la moyenne communale se situant à 28 %.

Aussi ces quartiers ont-ils ressenti plus fortement le recul de l'industrie. Le nombre de résidents qui exercent des emplois dans ce secteur a reculé de 2 000 personnes entre 1982 et 1990, ce qui représente une diminution des emplois industriels de 27,7 % ; dans le reste de la commune, ce nombre a diminué de 1 600 (baisse de 14,3 %) (cf. tableau 3-A).

Contrairement à ce qui s'est passé à l'échelon de la commune, les pertes d'emplois industriels occupés par les résidents des quartiers sensibles n'ont pas été compensées par une augmentation des emplois dans le tertiaire marchand ou non marchand (cf. tableaux 3-B et 3-C). En effet, alors que dans les autres quartiers le nombre de résidents travaillant dans le tertiaire a progressé (16 % dans le tertiaire marchand, 13 % dans le non marchand), il a baissé dans les quartiers en difficultés (stabilité dans le tertiaire marchand et baisse de 10 % dans le non marchand).

Au total, le nombre d'habitants des quartiers sensibles pourvus d'un emploi a baissé de 10 %, soit une diminution de 2 300 alors que les actifs occupés des autres quartiers augmentaient de 2 250, si bien que le nombre total d'actifs rémois occupés est resté le même entre 1982 et 1990. Ces évolutions rendent compte

de l'importance des divergences entre les deux parties de la ville.

Ces pertes d'emplois ont pour corollaire une progression du chômage plus accusée dans les quartiers sensibles. D'un recensement à l'autre, l'effectif des personnes qui s'y sont déclarées à la recherche d'un emploi a augmenté de plus d'un quart, ce qui correspond à près de 1 000 chômeurs supplémentaires. L'évolution du taux de chômage reflète cette évolution. En se limitant aux personnes âgées de 17 à 64 ans, il se situe en 1990 à 17,6 %, soit 4 points et demi au-dessus de son niveau de 1982. Là encore le contraste avec l'évolution observée dans le reste de la commune est accentué : le taux de chômage n'y a pratiquement pas varié (11,2 % en 1982 et 11,8 % en 1990).

Le passage de la politique de DSQ à la politique de contrat de ville implique la mise en œuvre d'une solidarité urbaine visant à corriger les dysfonctionnements constatés au détriment de certains quartiers. La prise en considération de l'évolution économique d'une zone géographique qui dépasse la commune de Reims et sa banlieue, est désormais intégrée dans la réflexion et dans les décisions qui en résultent. Aussi étendra-t-on dans ce qui suit l'analyse à une zone d'attraction de Reims proche du point de vue de sa composition de celle du Schéma Directeur d'Aménagement Urbain (SDAU) (cf. encadré 4).

Tableau 3

Répartition au lieu de résidence des actifs occupés dans...

A - ... l'industrie

	1982	1990	Variation en	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Quartiers sensibles :				
Orgeval	1 408	792	- 616	- 43,7
Wilson	668	576	- 92	- 13,8
Les Chatillons	1 368	956	- 412	- 30,1
Europe	1 008	720	- 288	- 28,6
Croix du Sud	728	588	- 140	- 19,2
Pays de France	408	348	- 60	- 14,7
Les Universités	868	620	- 248	- 28,6
Route de Witry	560	472	- 88	- 15,7
Ensemble des quartiers sensibles	7 016	5 072	- 1 944	- 27,7
Reste de la ville	11 352	9 730	- 1 622	- 14,3
Commune de Reims	18 368	14 802	- 3 566	- 19,4

Source : recensement de la population de 1990 (sondage au quart).

Un pôle d'emplois moins attractif que par le passé

L'observation simultanée de l'évolution de l'emploi et du chômage n'est pas suffisante pour appréhender correctement le fonctionnement du marché du travail d'une zone comme celle du contrat de ville de Reims. Un emploi supplémentaire ne correspondant pas forcément à un chômeur en moins. En fait, les migrations de personnes actives, l'évolution de l'activité selon l'âge et le sexe, l'effectif plus ou moins important des différentes générations ainsi que les déplacements domicile-travail sont également déterminants.

Le nombre d'actifs résidant à l'intérieur de la zone d'attraction du contrat de ville a augmenté de 6 500 personnes. Rapporté à la population active du début de période, cet accroissement représente 54 personnes actives supplémentaires pour 1 000 actifs en 1982. Dans le même temps, le nombre d'emplois créés à l'intérieur de la zone (solde des créations et des disparitions) s'est monté à 4 900, ce qui représente 41 emplois supplémentaires pour 1 000 emplois existant en 1982. L'ajustement entre le supplément de population active et l'augmentation de l'emploi s'est réalisé de deux manières : par une augmentation du chômage (2 350 chômeurs supplémentaires) et par une diminution

Tableau 3 (suite)

B – ... les services marchands

	1982	1990	Variation en	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Quartiers sensibles :				
Orgeval	1 208	1 000	- 208	- 17,2
Wilson	1 176	1 088	- 88	- 7,5
Les Chatillons	1 508	1 548	+ 40	+ 2,6
Europe	1 484	1 616	+ 132	+ 8,9
Croix du Sud	1 384	1 556	+ 172	+ 12,4
Pays de France	932	972	+ 40	+ 4,3
Les Universités	1 948	1 772	- 176	- 9,0
Route de Witry	688	820	+ 132	+ 19,2
Ensemble des quartiers sensibles	10 328	10 372	+ 44	+ 0,4
Reste de la ville	21 304	24 701	+ 3 397	+ 15,9
Commune de Reims	31 632	35 073	+ 3 441	+ 10,9

C – ... les services non marchands

	1982	1990	Variation en	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Quartiers sensibles :				
Orgeval	408	312	- 96	- 23,5
Wilson	312	332	+ 20	+ 6,4
Les Chatillons	560	508	- 52	- 9,3
Europe	1 244	932	- 312	- 25,0
Croix du Sud	616	584	- 32	- 5,2
Pays de France	404	472	+ 68	+ 16,8
Les Universités	1 000	876	- 124	- 12,4
Route de Witry	252	296	+ 44	+ 17,5
Ensemble des quartiers sensibles	4 796	4 312	- 484	- 10,0
Reste de la ville	8 900	10 029	+ 1 129	+ 12,7
Commune de Reims	13 696	14 341	+ 645	+ 4,7

Source : recensement de la population de 1990 (sondage au quart).

de l'attractivité de Reims en tant que pôle d'emploi. La zone du contrat de ville de Reims attire aujourd'hui proportionnellement moins d'actifs qui résident au-dehors qu'il n'en sort chaque jour pour aller travailler à l'extérieur (cf. tableau 4).

L'accroissement des inégalités entre les quartiers de la périphérie

La comparaison des changements intervenus dans les secteurs géographiques qui composent la zone du contrat de ville (districts, communes urbaines, quartiers) permet de comparer l'évolution des quartiers sensibles par rapport à celle des autres quartiers rémois et des districts avoisinants l'agglomération de Reims.

Entre 1982 et 1990, l'évolution des secteurs géographiques qui composent le contrat de ville s'est réalisée, en règle générale, dans le sens d'une diminution des emplois industriels et, au contraire, par une augmentation des emplois exercés dans le tertiaire marchand ou non marchand. Simultanément, la tendance générale observée au cours de la période est une baisse du chômage des jeunes et, au contraire, une progression parmi la population de 30 à 49 ans.

Une analyse des données portant sur l'emploi (partage industrie/tertiaire), sur le chômage (durée, âge des personnes concernées), sur les déplacements domicile-travail ainsi que sur l'évolution de ces grandeurs entre 1982 et 1990 permet de répartir les 28 quartiers rémois en cinq groupes (cf. graphique II).

Les quartiers rémois n'ont pas tous évolué conformément au mouvement général décrit précédemment. Certains quartiers ont vu leur situation se dégrader encore. Il s'agit de trois quartiers (« Wilson, Maison-Blanche », « Orgeval » et « Pays de France ») qui ont bénéficié ou bénéficient encore des actions de la politique de la ville.

Les autres quartiers à la situation peu enviable en début de période ont subi également la crise industrielle de plein fouet. Ils ont perdu près de 30 % de leurs actifs occupés dans l'industrie, ce qui est comparable aux pertes enregistrées dans les trois quartiers précédents. Cependant, ces autres quartiers ont bénéficié d'une baisse du chômage des jeunes. Le nombre de chômeurs de 17 à 29 ans a diminué ici de 23 % entre 1982 et 1990. Quant au chômage des personnes

âgées de 30 à 49 ans, il a progressé de manière moins importante : 53 % au lieu de 72 %. Au total, leur évolution est conforme au mouvement général, mais ces quartiers ont toujours un lourd handicap à surmonter.

Si la baisse du nombre des actifs ayant un emploi est du même ordre de grandeur dans les deux cas (moins de 12 %), leur population a diminué respectivement de 2 % et de 7 %. Le second sous-groupe semble avoir résolu ses difficultés par la diminution du nombre d'habitants.

À l'autre extrémité, les quartiers à la situation la plus favorable en 1982 sont ceux du centre ville auxquels s'ajoute un quartier récent. Leur évolution s'est traduite par un renforcement de leurs caractéristiques du début de période : chômage faible, emplois exercés en majorité dans le tertiaire. La population de ces quartiers a augmenté de manière importante : + 5,8 % en moyenne. Il en est de même du nombre des actifs ayant un emploi : + 10 %.

Au total, l'écart entre les quartiers situés à l'une et à l'autre extrémité de l'axe factoriel, qui rend compte de la situation des quartiers, est supérieur en 1990 à ce qu'il était en 1982. Ainsi, l'écart concernant le taux de chômage des jeunes était de 12 points en 1982 ; il est de 18 points actuellement.

Tableau 4

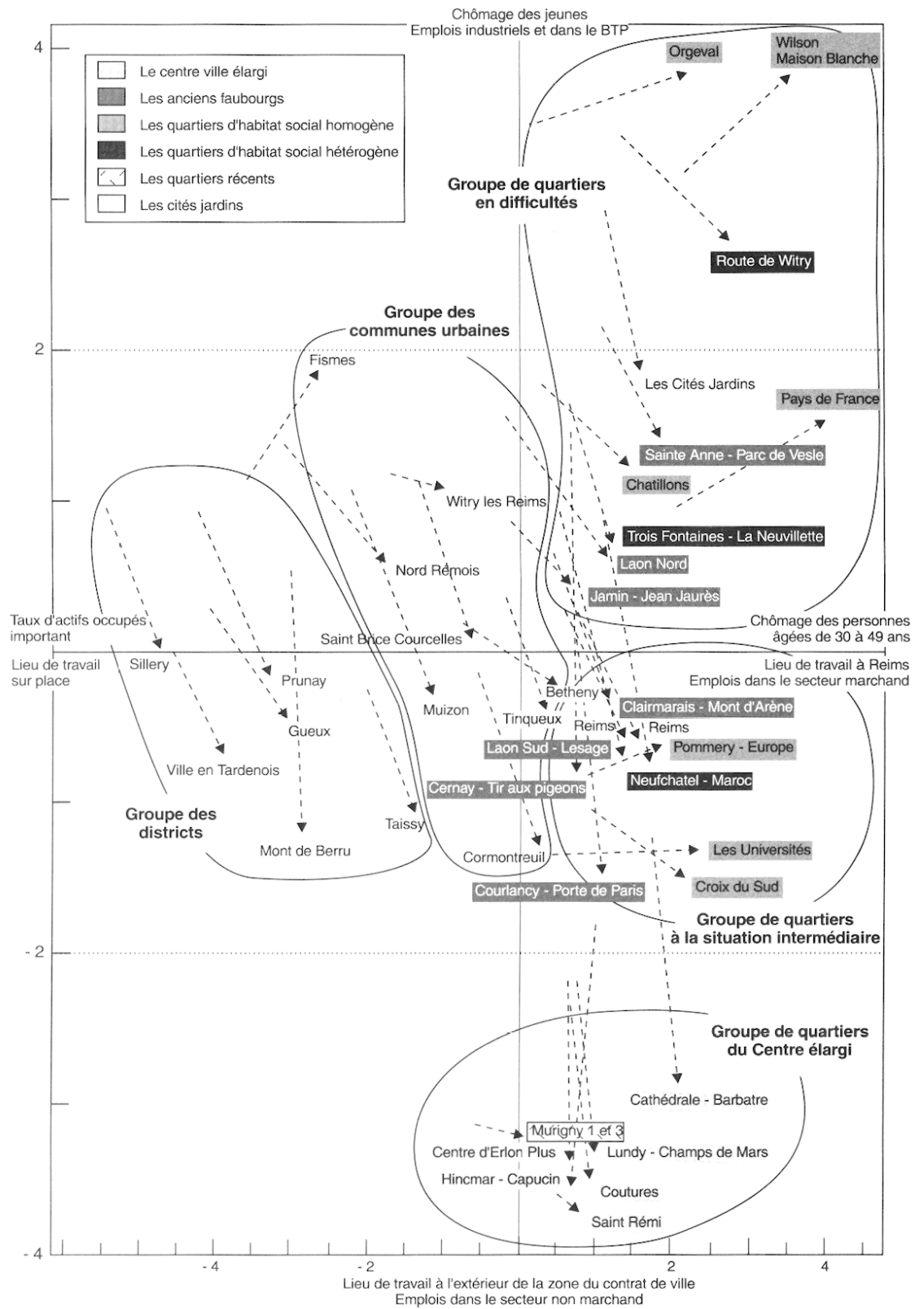
Bilan de l'ajustement du marché du travail de la zone d'attraction de Reims

Variables d'ajustement du marché du travail	Effectif	Pour 1 000 actifs en 1982
+ Effet génération	+11 579	+ 100
+ Variation des taux d'activités	- 1 707	- 14
dont :		
moins de 25 ans	- 2 372	- 20
hommes de 25 à 54 ans	+ 381	+ 3
femmes de 25 à 54 ans	+ 3 862	+ 32
55 ans et plus	- 3 578	- 30
+ Migrations d'actifs	- 3 374	- 32
= Variation de la population active	+ 6 498	+ 54
dont :		
+ Variation de l'emploi	+ 4 804	+ 40
- Variation des soldes des navettes	- 644	- 5
+ Variation du chômage	+ 2 338	+ 19

Sources : recensements de la population de 1982 et 1990 (exhaustif).

GRAPHIQUE II

L'emploi, le chômage et les déplacements domicile-travail des quartiers, communes urbaines et districts de la zone du contrat de ville de Reims : évolution 1982-1990



Lecture : les deux premiers axes expliquent près de 60 % de l'inertie totale du nuage.
 Chaque zone qui figure sur le graphique est caractérisée par une flèche. Son point de départ traduit sa situation en 1982 et son arrivée, sa situation en 1990. Le sens de l'évolution de chacune d'entre elles se comprend à partir des interprétations données sur le graphique à chaque extrémité des deux axes.
 Source : recensements de la population de 1982 et 1990.

Graphique II (suite)

L'analyse a porté sur les variables suivantes, servant à caractériser chacun des 28 quartiers de la ville de Reims :

Activité et chômage

Taux de chômage :

- des jeunes en 1990 ;
- des personnes âgées de 30 à 49 ans.

Proportion d'actifs occupés en 1990 (par rapport à la population en âge de travailler, 17 à 59 ans).

Poids de la population de 17 à 59 ans dans la population totale.

Secteur d'activité économique

Proportion d'actifs occupés qui travaillent dans :

- l'industrie ;
- le secteur marchand ;
- le secteur non-marchand ;
- le bâtiment.

Lieu de travail

Proportion d'actifs occupés qui travaillent :

- à Reims ;
- dans le district de Reims hors Reims ;
- dans les autres districts ;
- à l'extérieur de la zone du contrat de Reims.

On a réalisé cette classification sur les valeurs des variables entre 1982 et 1990.

À l'exception d'une commune de la banlieue, les seules zones qui ont évolué à contre-courant du mouvement général de l'économie sont des

quartiers sensibles. Cela met en lumière l'enjeu des actions menées dans le cadre de la politique de la ville. □

BIBLIOGRAPHIE

Castellan M., Goldberger M.-F. et Marpsat M. (1992), « Les quartiers prioritaires de la politique de la ville », *Insee Première*, n° 234, décembre.

Delarue J.-M. (1991), *La relégation*, Syros.

Levy F. (1988), « Bilan et perspectives des contrats de plan de Développement Social des Quartiers », *Rapport du Commissariat général du Plan*.

Ronez C. et Tabard N. (1994), « La dominante ouvrière des villes champenoises », *Insee - Revue Champagne - Ardenne : la ville en chiffres*.

Tabard N. (1993a), « Représentation socioéconomique du territoire. Typologie des quartiers et communes selon la profession et l'activité économique de leurs habitants. France métropolitaine, recensement de 1990 », *Document de travail*, Insee, n° F/9304.

Tabard N. (1993b), « Quartiers pauvres, quartiers riches, position dans la hiérarchie sociospatiale », *Document de travail*, Insee, n° F/9311.